

# Témoignage

**Jean-Bernard Bayard**

*Président de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais*

Dans le cadre d'un projet économique tel que Delta 3, l'approche du monde agricole est de s'intégrer dans le développement du territoire, à condition d'être considéré comme un secteur économique et d'être écouté.

Michel Delebarre, Président du Conseil Régional à l'époque, avait insisté pour réaliser l'opération dans un temps record, au regard des fonds européens disponibles.

L'EPF a été facilitateur des échanges entre le monde agricole et les collectivités et la démarche a été portée collectivement. Le stock de terres a été constitué avec les exploitants qui souhaitent mettre fin à leur activité ou changer de territoire. Nous avons pu amener une compensation foncière à ceux qui restaient en place alors qu'ils étaient concernés par les emprises. Leur potentiel économique a donc été maintenu.

Il est souhaitable de procéder de cette façon car nous nous devons de porter le développement des territoires et la création de richesses. La vie des exploitants agricoles et de leur activité est à prendre en considération car elle fait partie de la vie des territoires et représente une réelle activité économique.



2003 : Vue aérienne du site de la future plate-forme



2006 : Après travaux et aménagement : vue aérienne de l'échangeur



2015 : Vue du terminal de transport combiné



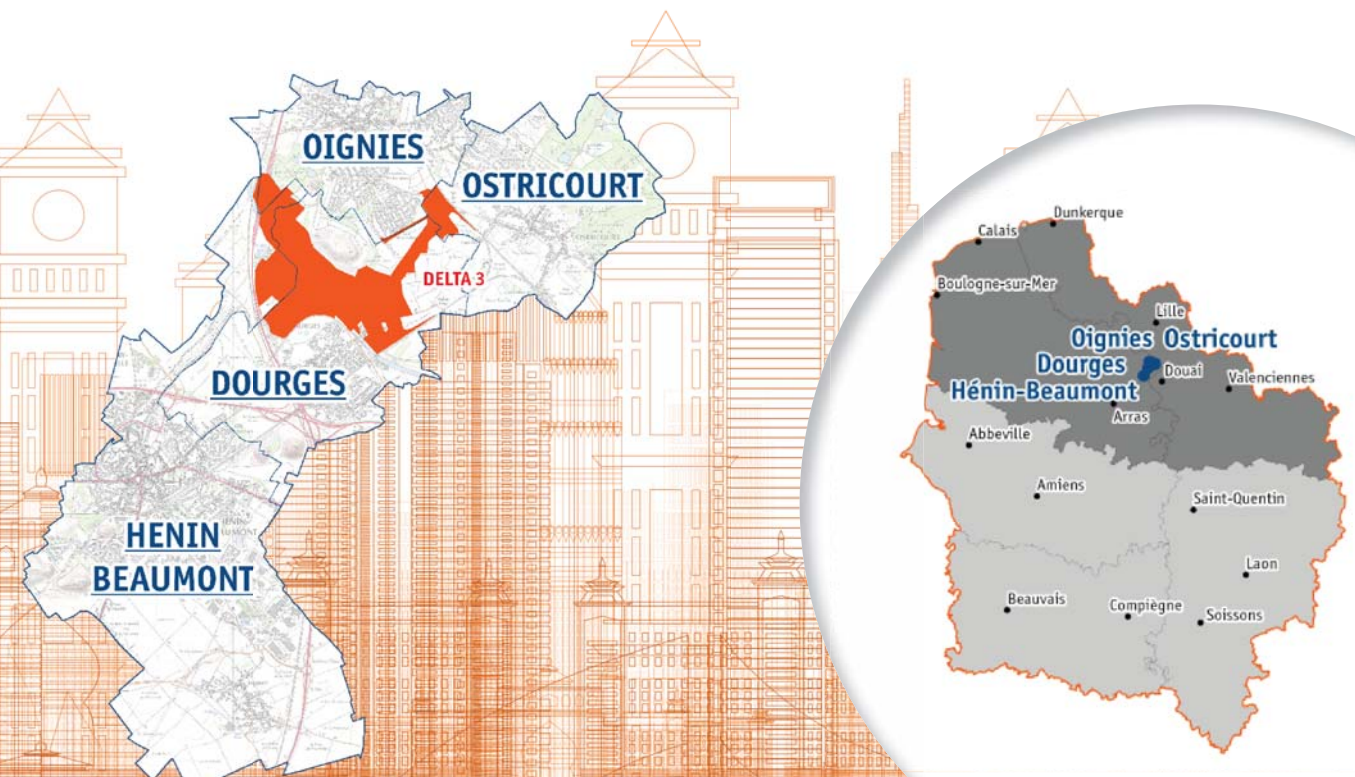
594 Avenue Willy Brandt 59777 Lille - 03 28 07 25 00 - 03 28 07 25 01

[www.epf-npdc.fr](http://www.epf-npdc.fr)



## Accompagner un grand projet économique d'intérêt régional

# Plate-forme multimodale Delta 3 Dourges - Pas-de-Calais





# #1 Le contexte de l'opération

A la fin des années 1990, la Région Nord - Pas de Calais et plusieurs collectivités territoriales regroupées au sein d'un syndicat mixte ont décidé avec le concours de l'Etat, la **réalisation d'une zone dédiée aux activités de logistique combinant les trois modes de transport et offrant des services aux transporteurs et aux logisticiens**. Ce sont finalement 340 ha aux portes de la métropole, sur le territoire des communes de Dourges, Oignies, Hénin-Beaumont et Ostricourt, qui sont retenus pour accueillir la future plateforme multimodale de transport Delta 3.

**En 1999, la Région demande à l'EPF d'être l'opérateur foncier de ce projet qui est reconnu d'intérêt européen** et à ce titre bénéficie de subvention FEDER à mobiliser avant la fin 2003. C'est dans le contexte de ce calendrier contraint que l'établissement engage les négociations avec Charbonnages de France pour les 100 ha de foncier minier dont l'usine AggloNord et avec un peu plus de 200 propriétaires et une vingtaine d'exploitants pour les 240 ha de foncier agricole.

Encadrées par une procédure d'utilité publique, les acquisitions seront principalement réalisées à l'amiable au moyen de deux protocoles : l'un avec Charbonnages de France, l'autre avec les organisations professionnelles agricoles et notamment la Chambre d'agriculture du Nord - Pas de Calais.

**L'EPF a également procédé à la requalification des terrains industriels en démolissant les installations d'AggloNord et en traitant la pollution aux hydrocarbures découverte dans l'ancien canal de la Deûle** par le syndicat mixte lors des terrassements du chantier multimodal. Pas moins de 15 000 tonnes de déchets pollués ont été évacués, l'opération ayant bénéficié de financements exceptionnels du contrat de plan et de l'Agence de l'eau.

Fin 2003, le chantier multimodal de la plateforme est mis en service. Il faudra encore quelques années au syndicat mixte et à Delta 3 pour terminer l'aménagement et commercialiser la plateforme et à l'EPF pour finaliser le volet foncier du projet.

**En 2016, avec une capacité de 200 000 transbordements par an, Delta 3 emploie 1500 salariés**. Son extension est en cours sur une centaine d'hectares.

# #2 La mission de l'EPF

- ◆ Acquérir **240 hectares de terrains agricoles** et **100 hectares de terrains industriels** dont ceux de l'entreprise AggloNord
- ◆ Mener une **opération complexe de travaux de dépollution** dans un délai restreint
- ◆ Céder le foncier **requalifié** au syndicat mixte de la plateforme multimodale de Dourges et à la SEM Delta 3



# #3 Les financements accordés par l'EPF

	Coût total de l'opération	Part prise en charge par l'EPF	
Acquisition foncière	5 200 000€		
Gestion	3 100 000€		
Travaux	3 700 000€	40 000€	1%
<b>TOTAL</b>	<b>12 000 000€</b>	<b>40 000€</b>	<b>0,3%</b>

# #4 Les acteurs du projet

**Opérateur foncier :**

**Syndicat Mixte de la plateforme multimodale de Dourges**

**Partenaires :**

**Aménageur :**

# #5 Calendrier de l'opération

